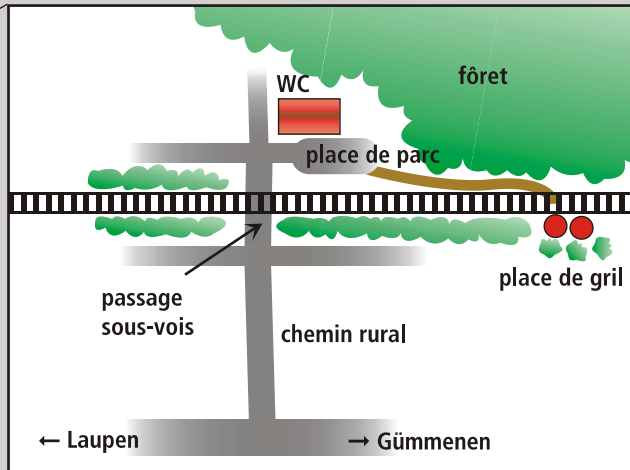
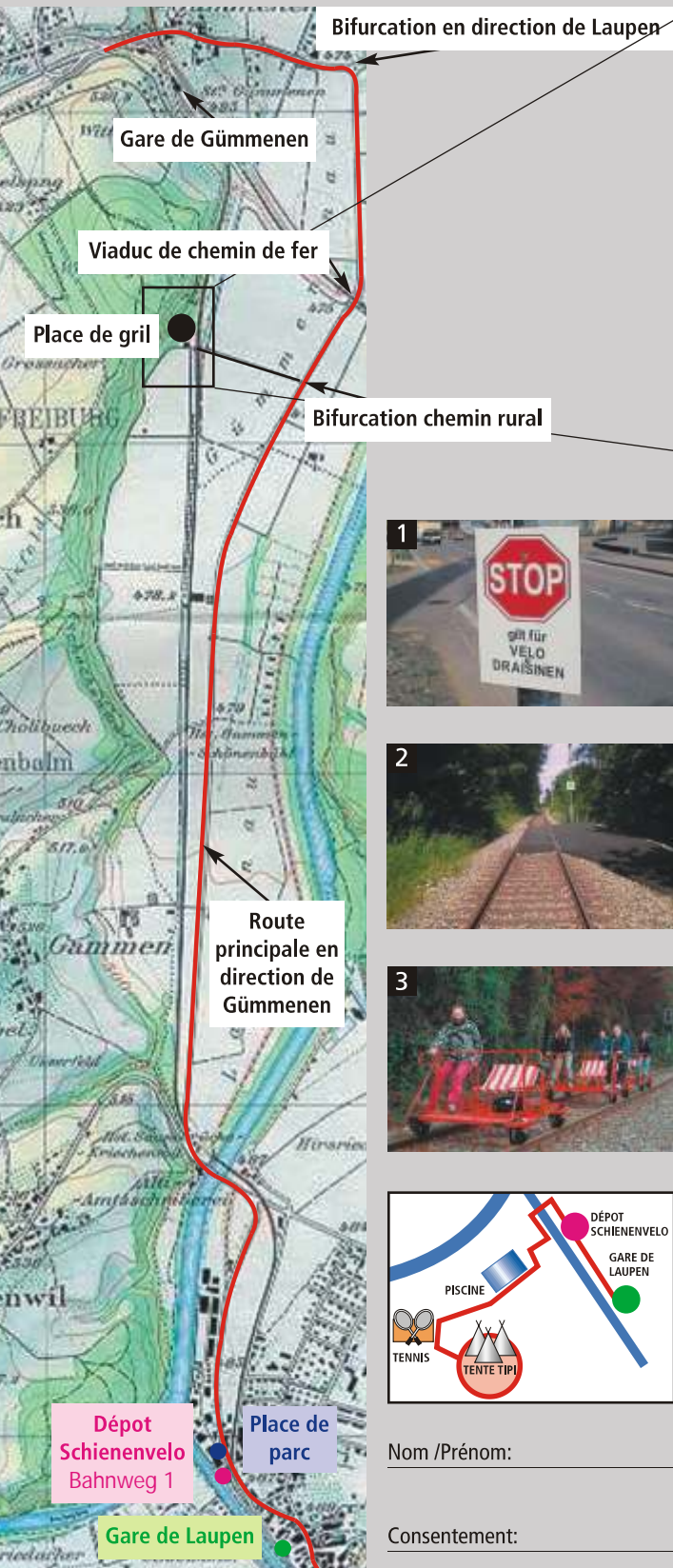




Remarques générales / Dispositions



1 Mise en fonction des draisines-vélo

Les draisines-vélo sont remises par le personnel responsable, qui explique leur fonctionnement et les

règles générales pour la mise en route. Les draisines-vélo doivent être déplacées uniquement en avant.



2 Déplacement sur le trajet

Il faut s'arrêter devant tous les passages à niveau, en observant la signalisation (illustr. 1). Les passages à niveau sont à traverser avec la plus grande précaution. La circulation routière a la priorité. A Gümmenten (illustr.2) se trouve la place de grill et un

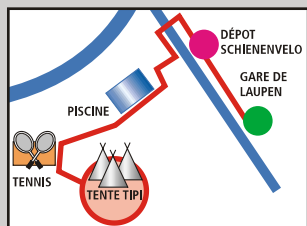
peu plus loin la place giratoire et de stationnement. Pendant l'arrêt à la place de grill, les draisines-vélo doivent être bloquées contre l'échappement involontaire avec le frein de sûreté, pour éviter l'échappement involontaire et la mise en danger d'autrui.



3 Responsabilité

La Schienenvelo.ch GmbH est responsable de la sécurité du trajet et du fonctionnement technique des draisines-vélo. Les conducteurs des draisines-vélo (illustr.3) sont responsables

de l'action de conduite des draisines, en particulier aux passages à niveau des routes. La responsabilité d'action incombe au conducteur de la draisine-vélo.



Appel d'urgence
079 280 09 53

Nom /Prénom: _____

Consentement: _____